



Fédération Française d'Ornithologie

Bourse avec fiche de pointage du 10^{ème}

Championnat Régional BRETAGNE PAYS de LOIRE
Vendredi 8, Samedi 9, Dimanche 10, Lundi 11 Novembre 2019
SUCÉ sur ERDRE Salle de la Papinière 500, rue de la Papinière
Organisé par l'Association Nantaise des Amateurs d'Oiseaux.



RÈGLEMENT DE LA BOURSE AVEC FICHE DE POINTAGE

PREAMBULE : Prenant en compte la difficulté des débutants de trouver de bons oiseaux d'élevage dans les bourses classiques, en 2015 l'ANAO a décidé d'ouvrir ce type de bourse ou l'acquéreur est sûr d'avoir un oiseau conforme aux standards, garanti par la fourniture de la fiche de pointage, ce qui n'est pas le cas dans les bourses traditionnelles. La première année nous avons rencontré un vif succès ce qui nous a encouragé à continuer. Nous avons été à l'écoute des remarques des éleveurs en faisant évoluer le règlement pour satisfaire les exigences de chacun. Cette année, pour répondre à la demande, nous avons triplé la surface réservée à cette bourse. N'hésitez pas à donner votre avis et vos remarques.

ARTICLE 1 - La bourse avec fiche de pointage a pour objectif de ne céder des oiseaux conformes au standard, à leur juste valeur. Seuls les oiseaux de 89 points et plus seront cédés, les autres ayant moins de 89 points seront cédés à la bourse traditionnelle. **Ces oiseaux seront engagés uniquement en individuel.** La bourse traditionnelle est **ouverte à tous les éleveurs qui participent au 10^{ème} championnat Régional de Bretagne - Pays de Loire**, quelque que soit leur appartenance de société, de club technique, de fédération.

ARTICLE 2 - Les exposants qui désirent céder ou échanger les oiseaux avec fiche de pointage devront remplir la feuille d'engagement de la Bourse avec fiche de pointage du 10^{ème} Championnat Régional Bretagne - Pays de Loire, en précisant le sexe de l'oiseau, s'il est porteur ou supposé porteur d'une mutation.

ARTICLE 3 - Ces oiseaux seront jugés dans les mêmes conditions que les oiseaux de concours et participeront aux différents classements conformément au règlement du championnat, la numérotation des cages sera différente des autres oiseaux de concours.

ARTICLE 4 - La cession sera faite uniquement par le responsable désigné par l'A.N.A.O. Les exposants ne pourront modifier les prix après le jugement. Aucune cession par l'exposant ne sera tolérée. Un montant de 10 % sera prélevé obligatoirement pour couvrir les frais d'organisation.

ARTICLE 5 - Après jugement, à la mise en place de la bourse avec fiche de pointage, ces oiseaux seront regroupés par catégorie et la fiche de jugement sera épinglée sur la cage. L'étiquette de cage mentionnera la valeur de cession recalculée en fonction des pointages et de la valeur demandée par l'éleveur.

ARTICLE 6 - Un barème de référence est établi par rapport à la valeur de cession demandée par l'éleveur sur la feuille d'engagement. La valeur est arrondie à l'Euro supérieur.

Pour les oiseaux cédés jusqu'à 100 € la majoration sera :

- Oiseau en dessous de 89 points : valeur de cession demandée, reversé à la bourse traditionnelle,
- Oiseau de 89 points et 90 points : valeur de cession demandée plus 20 % ,
- Oiseau de 91 points et 92 points : valeur de cession demandée plus 27 % ,
- Oiseau de plus de 92 points : valeur de cession demandée plus 35 % .

Pour les oiseaux cédés au dessus de 100 € la majoration sera :

- Oiseau en dessous de 89 points : valeur de cession demandée, reversé à la bourse traditionnelle,
- Oiseau de 89 points et 90 points : valeur de cession demandée plus 3 % ,
- Oiseau de 91 points et 92 points : valeur de cession demandée plus 6 % ,
- Oiseau de plus de 92 points : valeur de cession demandée plus 9 % .



Fédération Française d'Ornithologie

Bourse avec fiche de pointage du 10^{ème}

Championnat Régional BRETAGNE PAYS de LOIRE

Vendredi 8, Samedi 9, Dimanche 10, Lundi 11 Novembre 2019

SUCÉ sur ERDRE Salle de la Papinière 500, rue de la Papinière

Organisé par l'Association Nantaise des Amateurs d'Oiseaux.



Par exemple Pour les oiseaux cédés jusqu'à 100 € : Un participant a décidé que la valeur de son oiseau dans une bourse classique est de 30 €. C'est le chiffre qu'il a inscrit dans valeur de cession de la feuille d'engagement de la bourse avec fiche de pointage.

- 1 - Après jugement l'oiseau est pointé à 88 points. Cet oiseau sera reversé dans la bourse traditionnelle, sa valeur restant à 30 €.
- 2 - Après jugement l'oiseau est pointé à 89 ou 90 points. Sa valeur de cession sera recalculée, majorée de 20 % et sera affichée à 36 €.
- 3 - Après jugement l'oiseau est pointé à 91 ou 92 points. Sa valeur de cession sera recalculée, majorée de 27 % et sera affichée à 38,10 €.
- 4 - Après jugement l'oiseau est pointé plus de 92 points. Sa valeur de cession sera recalculée, majorée de 35 % et sera affichée à 40,50 €.

Par exemple Pour les oiseaux cédés au dessus de 100 € : Un participant a décidé que la valeur moyenne de son oiseau dans une bourse classique est de 300 €. C'est le chiffre qu'il a inscrit dans valeur de cession de la feuille d'engagement de la bourse avec fiche de pointage.

- 1 - Après jugement l'oiseau est pointé à 88 points. Cet oiseau sera reversé dans la bourse traditionnelle, sa valeur restant à 300 €.
- 2 - Après jugement l'oiseau est pointé à 89 ou 90 points. Sa valeur de cession sera recalculée, majorée de 3 % et sera affichée à 309 €.
- 3 - Après jugement l'oiseau est pointé à 91 ou 92 points. Sa valeur de cession sera recalculée, majorée de 6 % et sera affichée à 318-€.
- 4 - Après jugement l'oiseau est pointé plus de 92 points. Sa valeur de cession sera recalculée, majorée de 9 % et sera affichée à 327 €.

ARTICLE 7 - Le titre de champion étant décerné à un oiseau faisant 90 points il n'y aura aucune plus value pour un titre de Champion, deuxième ou troisième, seul le pointage sera pris en compte.

ARTICLE 8 - Le participant s'engage à remplir la feuille d'engagement en conformité avec son cahier d'élevage.

ARTICLE 9 - Tous les articles concernant le règlement du 10^{ème} Championnat Régional Bretagne - Pays de Loire, s'appliquent aux oiseaux participant à la bourse avec fiche de pointage.